

J'ME VEHICULE ACS...

Mes super pouvoirs  
de bonne conduite !





# Votre SUPERMAN de la flotte ACS

QUI ?

Jean-Philippe MEYER



Quand, Comment, Où le joindre?

1. Du lundi au vendredi (indisponible le mercredi)
2. Par mail : [jeanphilippe.meyer@mpsa.com](mailto:jeanphilippe.meyer@mpsa.com)  
Par téléphone : 03 89 09 20 01 / 23 20 01
3. Au secrétariat ACS le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h30 et de 14h30 à 15h. (fermé le mercredi)

SON POUVOIR ?

Satisfaire au mieux les demandes de tous, effectuées selon les indications communiquées dans les pages suivantes.



# Le pouvoir de RESERVER mon véhicule ACS

## Quand ?

Le plus tôt possible pour m'assurer la disponibilité à la date demandée. (8 jours minimum avant la date.)

## Comment ?

1. Je télécharge le formulaire de réservation sur le site ACS <https://www.acspm.fr/l-acs/les-formulaires.html>, ou je remplis une fiche à disposition au secrétariat.
2. Une fois correctement remplie, je transmets ma fiche à JP Meyer.
3. Ma réservation est effective UNIQUEMENT une fois validation transmise par JP Meyer.

## ANNULATION :

Pour des raisons de météo, de manque de participant, etc, **votre besoin de véhicule n'est plus réel, MERCI DE PREVENIR JP MEYER AU PLUS VITE**, afin de libérer le véhicule et ne pas pénaliser d'autres sections en demande.

## Cas particulier : véhicule du garage PSA

Pour satisfaire les demandes de tous, même en retard, la location de véhicules du garage est possible dans la mesure de leur stock. JP MEYER vous en informera en direct.



# Le pouvoir de RECUPERER mon véhicule ACS

## Quand :

1. **Aux horaires d'ouverture du secrétariat : 10h à 11h30 et 12h30 à 15h, avant le vendredi 15h pour une sortie week-end.**
2. Si impossibilité, prévenir JP MEYER qui déposera les papiers et les clés dans le véhicule le jour ouvré de la récupération.

## Comment ?

1. **Avant de partir du parking ACS, je remplis la fiche d'état des lieux du véhicule emprunté avec JP Meyer + indication du nombre de km sur le carnet de bord.**  
Si JP Meyer est absent, je prend des photos pour justifier mon état des lieux et lui transmets par mail.
2. Je stationne mon véhicule personnel en lieu et place du véhicule emprunté.

## Cas particulier : véhicule du garage PSA

Les clés sont disponibles au bâtiment Pompiers **le vendredi avant 16h** sur présentation de vos cartes ACS/CPM.

**Votre véhicule personnel est à garer sur le parking à l'arrière du bâtiment Pompiers.**



# Le pouvoir d' ETRE EN REGLE en véhicule ACS

## DOCUMENTS A REMPLIR :

1. Charte d'utilisation à lire, dater et signer
2. Liste des véhiculés et infos conducteurs au dos à remplir **OBLIGATOIRE depuis le 16/09/2019**. Ce document est à remettre rempli à récupération du véhicule, voire 48h avant si **récupération hors jours et horaires d'ouverture du** Secrétariat. Sans ce document, le véhicule ne sera pas prêté et autorisé à sortir.
3. Fiche de transport correctement remplie (km)
4. Carnet de bord correctement remplie (km)
5. Signaler toute anomalie, dégradation, incident ou autre **par écrit, photos à l'appui si besoin**

## CAS PARTICULIER : véhicule du garage PSA

Seules les membres ACS et membres du personnel CPM en **activité de + de 25 ans et détenteur d'un permis de conduire de + de 2 ans**, sont habilitées à conduire ces véhicules.



# Le pouvoir de RENDRE mon véhicule ACS

## Quand :

1. Aux horaires d'ouverture du secrétariat : 10h à 11h30 et 12h30 à 15h, *le lendemain du retour (jour ouvré)*  
OU en déposant clef et papiers dans la boîte aux lettres de l'ACS.

## Comment ?

1. Garer en marche arrière le véhicule sur l'emplacement au nom du véhicule
2. Véhicule nettoyé à l'EXTERIEUR et à l'INTERIEUR  
(Attention : il n'y a plus de station de lavage sur le site)
3. Véhicule avec PLEIN FAIT
4. Restituer tous les documents, clefs etc, remis à la mise à disposition du véhicule
5. **Faire l'état des lieux de retour avec JP MEYER**  
Si JP Meyer est absent, je prend des photos pour justifier mon état des lieux et lui transmet par mail.

**IMPORTANT : en cas d'accident même au sein du pôle ou stade, un constat doit être fait.**

L'assurance ACS sera appliquée **MAIS** la franchise sera imputée à la section.

## Cas particulier : véhicule du garage PSA

Les clefs sont à rendre au bâtiment Pompiers

**IMPERATIVEMENT le lundi avant 7h du matin. (Dépôt boîte aux lettres)**





# Le pouvoir ACS d'en profiter à un super coût

## VEHICULES ACS :

1. Des véhicules récents adaptés à vos besoins : grand coffre, coffre de toit, pneus neige, chaînes, vignettes CH, vignette pollution ALL, attache-remorque, grattoir vitres, balayette et gilet haute visibilité.

## VOS FRAIS :

1. Frais kilométrique de 0.15 euros seulement
2. Frais de lavage/nettoyage
3. Frais de plein de carburant

## VEHICULES GARAGE :

1. Des véhicules neufs derniers modèles, du 9 places à la Berline

## VOS FRAIS :

1. Frais kilométrique de 0.15 euros seulement
2. Frais de lavage/nettoyage
3. Frais de plein de carburant
4. **5 euros par jour d'assurance**

## VOS PENALITES :

Tout véhicule rendu sal (intérieur/extérieur ) et/ou sans plein **entraînera d'office une 1ère pénalité de 50 €** retirée du compte de la section. Une **2ème pénalité** entraînera une **suspension de location de véhicule pour 1 mois.**



# Les SUPER véhicules ACS

## THOR

Fourgon Tolé Citroën 3 places, blanc,  
avec accroche remorque, volume utile de 8 m<sup>3</sup>

## HULK

Expert Peugeot 9 places, coffre rallongé, blanc,  
avec accroche remorque

## BATMAN

Jumpy Citroën 9 places, gris clair, avec accroche remorque  
et toit de coffre

## WONDER WOMAN

Jumpy Citroën 9 places, gris clair, sans accroche remorque

## SPIDERMAN

Jumpy Citroën 9 places, gris métal, avec accroche remorque

## CAPTAIN AMERICA

Jumpy Citroën 9 places gris métal, avec accroche remorque



Je véhicule  
mes pouvoirs ACS

«Un ordinaire  
extraordinaire...»

